

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

La P.E.E.P. a l'avantage de faire partie de l'une des plus anciennes et plus grosses associations au plan national, elle est née en 1920 et compte à son actif environ 300 000 familles de toutes conditions et de toutes convictions.

Ce qui caractérise la P.E.E.P. : la défense de l'École Publique et surtout dans la plus stricte indépendance politique, syndicale.

La P.E.E.P. fera toujours avec vous et pas sans vous !!!!!

La P.E.E.P. n'est ni un parti politique... ni un syndicat !!!...

La P.E.E.P. MARTINIQUE VOUS APPORTE

UNE ORIENTATION CLAIRE:

- Votre enfant scolarisé est notre priorité. Avec nous, vous l'aiderez à s'épanouir et à réussir sa scolarité ;
- L'avis et la participation de chaque parent comptent : La P.E.E.P. Martinique s'attache donc à informer, former et responsabiliser chaque
- L'éducation est un enjeu capital pour l'avenir de notre pays. Nous visons, en toutes circonstances, une collaboration constructive avec les administrations, les enseignants et les élus.

UNE MÉTHODE:

- Notre travail est basé sur l'écoute, l'accompagnement, l'action sur le terrain
- Nous veillons au respect des personnes (élèves, parents, enseignants et administration);
- Défenseur de toute légitime réclamation, nous souhaitons aussi être une force de proposition et d'accompagnement, pour le service public de l'éducation

300 000 FAMILLES ONT CHOISI LA P.E.E.P. POURQUOI PAS VOUS?

VOTER POUR LA P.E.E.P. MARTINIQUE C'EST:

Désigner des REPRÉSENTANTS ASSIDUS aux CONSEILS D'ADMINISTRATION des collèges et des lycées, aux conseils de discipline et à toute autre instance représentative de ces établissements.

Oeuvrer pour que notre école soit une école de l'effort, de la participation et du dialogue, de la réussite pour tous les élèves.

Grâce à vos votes, votre association PEEP pourra peser valablement dans les décisions....

VOTEZ PEEP et FAITES VOTER PEEP AUTOUR DE VOUS.....

LE VOTE SUR L'ÉTABLISSEMENT

Vous munir de votre carte d'identité et vous rendre au Bureau de Vote

Le VOTE PAR CORRESPONDANCE

- Glissez le bulletin de vote (sans surcharge ni rature) dans une première enveloppe VIERGE; 2. Cachetez cette première puis mettez la dans une seconde enveloppe ;
- Cachetez cette seconde enveloppe et inscrivez : Au Recto : ELECTION DU Adresse de l'établissement
 - Au Verso : Votre nom, celui de votre enfant, votre adresse et signature
- Vous pouvez envoyer cette enveloppe par la poste ou la confier à votre enfant qui la remettra à l'établissement

(N'oubliez pas que les 2 parents peuvent voter)

VOTEZ

